

## ARABE CORRIGÉ

### ■ VERSION

Le commerce électronique se développe en Egypte

Le chef exécutif de la société « Souq.com Egypt » pour le commerce électronique, Monsieur Omar Al-Sahi, a déclaré que le nombre d'utilisateurs de sites de commerce en ligne en Egypte atteindra 15 millions de personnes à la fin de cette année, et que le poids de ce marché est évalué à 1,3 milliard de dollars.

Lors d'un entretien avec l'agence de presse Reuters, Al-Sahi a fait remarquer que « le nombre d'internautes avait fortement augmenté après la révolution de 2011, constituant aujourd'hui 48% de la population, sachant que le nombre d'utilisateurs de sites de commerce était de 9,25 millions et que ce nombre pourrait atteindre 15 millions d'utilisateurs à la fin de cette année et 20 millions l'année prochaine ».

La société Souq.com Egypt est une filiale de la société Souq.com basée aux Emirats. Elle propose, entre autres, toutes sortes de produits électroniques, des vêtements et des produits d'équipement. Le secteur de la technologie, y compris le e-commerce, se développe à un rythme soutenu dans le monde arabe, à cause de l'augmentation du nombre de jeunes et de leur maîtrise des dernières technologies.

Al-Sahi a ajouté que « le volume de l'e-commerce en Egypte avait atteint 770 millions de dollars en 2015, et qu'il atteindra 1,3 milliard de dollars courant 2016 », précisant que le nombre de sociétés pratiquant l'e-commerce atteignait environ 144 sociétés.

D'après Al-Sahi, près de 7,6 millions de visiteurs par mois se rendent sur le site Souq.com Egypt, mais moins de 7% d'entre eux font une opération commerciale parce que l'e-commerce suscite encore quelques inquiétudes dues, selon lui, au fait que « que l'on achète un produit qu'on ne palpe pas, en marge des inquiétudes relatives au paiement électronique et au délai de livraison ».

Extrait du site Al-Jazeera, le 05/6/2016.

■ THÈME

- 1- يهدف المشروع السعودي الجديد إلى رفع نسبة القطاع الخاص من الناتج المحلي الإجمالي إلى 65% بحدود 2030.
- 2- من الممكن أن تقوم الحكومة بخصخصة قطاعي الصحة والتعليم من أجل الرفع من مداخيلها.
- 3- تواكب الانطلاقة الاقتصادية القطرية استراتيجية استثمارية تزوج بين منطق تنموي واهتمام بالصورة الخارجية.
- 4- خلال الأشهر الثمانية الأولى من هذه السنة، صدر لبنان 231 طناً من التفاح نحو الأردن.
- 5- أكد 5,3% فقط من اللبنانيين أن وضعهم المالي تحسن عما كان عليه قبل ستة أشهر.
- 6- كان النفط يشكل 95% من مداخيل الكويت إلى غاية 2014، سنة بداية انهيار أسعار النفط الخام.
- 7- يظل الاقتصاد الموريتاني معرضاً لصدمات خارجية قد تزعزع قدرته على النمو، وذلك بسبب عدم تنوعه.
- 8- يطمح البلدان إلى توطيد علاقتهما الثنائية بعد أن طويا صفحة الماضي.
- 9- يستخدم قطاع إنتاج الزيتون خمس اليد العاملة في المجال الزراعي بتونس.
- 10- تتضمن التعاونيات المغربية نساء معظمهن لم يكن ليجد عملاً آخر.

## RAPPORT D'ÉPREUVE

### ■ SUR L'ÉPREUVE DANS SON ENSEMBLE

De manière générale, les candidats ne sont pas suffisamment préparés à cette épreuve. Que ce soit au niveau du maniement de la langue française et de sa compréhension (version) ou au niveau de la correction de la langue arabe et de la stylistique (essai notamment), les lacunes sont nombreuses et indiquent un manque d'entraînement.

On ne saurait trop recommander aux candidats d'assister assidument aux cours d'arabe durant leur préparation, mais aussi de lire en français et en arabe, la presse de qualité et la littérature moderne. Il est souhaitable aussi de pratiquer l'arabe standard très régulièrement, à l'écrit et à l'oral.

Le jour de l'épreuve ne doit pas être la seule et unique occasion de s'exprimer en arabe littéral, mais celle de mettre en application une maîtrise déjà bien rôdée des techniques de traduction et de rédaction.

Les copies moyennes ou médiocres sont encore trop nombreuses et témoignent d'un manque de préparation évident : les exercices de traduction ne sont pas bien traités (trop de mot à mot), les candidats ne savent compter le nombre de mots (pour l'essai) et ne prennent pas (assez) le temps de relire leur copie, leur connaissance du monde arabe semble lacunaire.

Pour l'essai, il convient d'exposer une position argumentée en évitant les banalités convenues. D'autre part, il faut respecter certaines contraintes formelles : écrire lisiblement, aérer la présentation (faire des paragraphes), indiquer clairement et sans tricher le nombre de mots employés dans l'essai (chaque copie est recomptée soigneusement).

### ■ SUR LA VERSION

Mis à part quelques bonnes voire excellentes traductions, la grande majorité des candidats produisent des textes très fautifs du fait, d'une part, de leur méconnaissance du vocabulaire correspondant en français, et, d'autre part, de leur faible maîtrise des fondamentaux grammaticaux dans cette langue. Un conseil pour améliorer son français : faire les exercices du site pédagogique « Projet Voltaire », dont un grand nombre d'établissements scolaires en France sont partenaires.

Le texte était globalement très simple. La longueur des phrases en arabe, qu'il ne fallait pas chercher à reproduire en français, semble avoir gêné beaucoup de candidats.

Les mauvaises notes s'expliquent de deux manières : soit la langue est globalement correcte, mais l'accumulation de petites erreurs et/ou omissions fait rapidement baisser la note, soit le niveau de français est clairement insuffisant. Les candidats doivent donc revoir la cohérence de leur traduction avant de rendre leur copie.

### ■ SUR LE THÈME

Il est nécessaire de veiller à bien comprendre le sens du texte à traduire : une bonne traduction n'est possible que si l'on vise à traduire le sens du texte, et non les mots, et, d'autre part, si l'on connaît parfaitement la syntaxe de la langue dans laquelle on traduit. Traduire ne signifie pas « remplacer un mot par un autre », mais restituer le sens de manière intelligible et, si possible, élégante, en tout cas, conforme aux règles de grammaire de la langue-cible.

Il faut réviser les notions de grammaire de base : phrase nominale, chiffres, accords.

Il ne faut pas vocaliser la traduction : c'est inutile, chronophage et générateur d'erreurs.

Le mot à mot, comme cela a souvent été le cas, conduit à produire des phrases très fautives, voire incompréhensibles. La difficulté réside dans la capacité de prendre de la distance vis-à-vis de la phrase, et à trouver un équivalent (et non un correspondant) dans la langue d'arrivée.

Ainsi, les systèmes de ponctuation sont différents en français et en arabe : là où le français préfère la virgule ou un point, l'arabe utilisera davantage les coordonnants wa et fa, voire thumma ou autres liens logiques.

Certaines constructions, courantes en français, demandaient à être reformulées dans un moule plus caractéristique des tournures arabes (ce sont les tournures dites idiomatiques).

### ■ SUR L'ESSAI 1

Quelques copies étaient excellentes, car une problématique avait été définie dans l'introduction et parce que le développement, organisé selon un plan bipartite, s'appuyait sur une argumentation solide et étayée d'exemples concrets. On déplore toutefois beaucoup de copies qui alignent des généralités convenues, montrant un manque de culture générale et d'esprit d'analyse.

## ■ SUR L'ESSAI 2

Le sujet était très intéressant, et couramment traité, mais peu de candidats ont fait montre d'un esprit d'analyse. Peu de copies étaient argumentées et bien documentées. On ne conseillera jamais assez aux candidats de lire la presse arabophone et francophone sur le monde arabe afin de se constituer une culture sur le monde arabe et les faits de société qui le traversent.

## ■ ERREURS ET LACUNES LES PLUS FRÉQUENTES

- Le wâw ne peut rester seul en fin de ligne mais doit rester attaché au mot qui suit.
- La rédaction en arabe ne doit pas être vocalisée.
- Fautes de langue : accord pluriel « inanimé », accord avec des verbes de type kâna, annexion non maîtrisée, confusion entre les inderdentales ; aucune distinction n'est faite entre les formes verbales commençant par une hamza de liaison (hamzat wasl) et une hamza stable (hamzat qat'), méconnaissance des prépositions qui régissent les verbes
- Lacunes au niveau du style : pas de connecteurs logiques, peu d'expressions idiomatiques, lexique imprécis
- Absence de traduction du titre et des références.
- Méconnaissance de l'orthographe des toponymes en arabe.
- Concordance des temps en français.
- Décompte inexact ou absence de décompte des mots à la fin de l'essai.
- Accumulation de platitudes en lieu et place d'un texte argumenté et documenté.
- Références précises à l'histoire et à la diversité du monde arabe.